

PAR THOMAS BUFFARD, gérant de la société Sinéo Dijon et membre du collectif « Entrepreneurs d'avenir ».

RSE : pour une Bourgogne à l'avant-garde !

A ce jour, 260 entrepreneurs de toute la France composent le collectif « Entrepreneurs d'avenir ». Ce réseau, réuni pour la première fois en juin 2009 à l'Assemblée nationale, veut promouvoir, par des actions régionales et nationales, un nouveau modèle de croissance fondé sur l'efficacité et la responsabilité, l'équité et la durabilité : la « performance globale ». Pour leur première action, les entrepreneurs ont envoyé un questionnaire sur les enjeux de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) aux candidats aux élections régionales afin de recueillir leurs propositions et leurs engagements en la matière. Par cette démarche, nous souhaitons faire passer un message politique sur l'enjeu stratégique que constitue la RSE et la performance durable pour les entreprises françaises et avancer des positions qui pourront être reprises par les élus locaux et nationaux.

Nous avons reçu des réponses en provenance de toutes les régions, tous partis confondus. Une unanimité se dégage pour affirmer que la RSE est un enjeu central et un facteur de création de richesses pour le tissu économique régional. Les candidats

placent la valorisation du capital humain comme prioritaire parmi les critères de mise en pratique de la RSE. Les candidats préconisent la pédagogie et la formation, le soutien, le partage d'expériences afin que les PME françaises s'approprient la RSE. Des synergies entre acteurs privés et publics pourraient se mettre en place.

Les engagements des candidats sur les enjeux relatifs à la RSE se déclinent en plusieurs dimensions. Ils portent sur l'exem-

Gageons que la majorité régionale saura impulser une dynamique durant les années à venir pour soutenir les entreprises engagées dans une démarche RSE et pour promouvoir la RSE auprès des autres...

plarité de la région dans l'impulsion d'une dynamique auprès des autres acteurs du territoire, et notamment les entreprises ; des aides financières émanant de la région, distribuées sur le principe d'une conditionnalité ; une labellisation à l'initiative de la région ; le renforcement de la sensibilisation et de la pédagogie autour de ces enjeux ; le soutien à l'économie sociale et solidaire ;

l'instauration de clauses de RSE dans les marchés publics ; le renforcement des synergies et coopérations autour des enjeux de développement durable.

Mais, cette prise de conscience semble encore insuffisante pour modifier réellement le contexte économique. La frilosité, la carence de propositions concrètes demeurent inquiétantes. En effet, nous regrettons le manque de créativité dans la mise en œuvre d'actions pour promouvoir la RSE au sein des territoires. Par ailleurs, l'amalgame est trop souvent fait entre entreprises responsables et secteur de l'économie sociale et solidaire. La RSE concerne pourtant bien les entreprises dans leur ensemble.

Le conseil régional est le chef de file pour le développement économique et un levier majeur pour ériger la Bourgogne en une terre d'innovation, de compétitivité mais aussi pour en faire un exemple en matière de croissance durable. Gageons donc que la majorité régionale saura impulser une dynamique durant les années à venir pour soutenir les entreprises ayant déjà entamé une démarche de RSE mais aussi pour promouvoir auprès de toutes les autres les bénéfices qu'il y a à tirer d'une démarche d'avenir.

L'édito

PAR PATRICE BOUILLOT

Le prix de la transparence



Depuis plusieurs années, les stations-service sont contraintes d'afficher leurs prix le long de l'autoroute pour que l'automobiliste puisse choisir en toute connaissance de cause l'endroit où il va faire son plein. Une règle en faveur de la transparence que le législateur pourrait être bien inspiré de généraliser... Au parc des expositions de Dijon, Florissimo a, une nouvelle fois, attiré des dizaines de milliers de visiteurs, parfois venus de loin. L'exposition de fleurs exotiques était objectivement superbe, c'était bien fait, un régal pour les yeux. Personne ne le conteste. Le seul hic, c'était le tarif d'entrée : 18 euros pour ceux qui ont payé plein pot... Ou plutôt non, le seul hic c'est que le prix d'entrée n'était annoncé nulle part. Du coup, ce fut souvent la (mauvaise) surprise pour les visiteurs, devant le guichet. Les affiches promettaient un tarif réduit à partir de 17 heures, mais n'explicitaient pas davantage le montant de ce prix d'ami... Dans une société de la communication et de la transparence, mieux vaut annoncer la couleur. Florissimo n'est pas, loin de là, le seul à jouer la discrétion sur le prix, surtout quand celui-ci est un peu élevé... Ce week-end, par exemple, se tenait à Chalon-sur-Saône le premier salon régional de l'érotisme (sic), organisé soit dit en passant par un magazine libertin... Le prix n'était pas affiché non plus sur les panneaux 4x3 de l'imposante campagne publicitaire : et pour cause, les visiteurs ont dû découvrir à l'entrée que le billet leur coûterait... 25 euros ! La question n'est finalement pas de savoir si le prix est élevé ou pas (tout est relatif...), mais s'il est justifié. A Florissimo, il l'est certainement – pour le salon chalonnais, *no comment*... Et s'il est justifié, il n'y a finalement aucune raison de ne pas prévenir le visiteur de ce qu'il va devoir débours.